

CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

FACTURE n°: J6126268 du: 31/05/18

ASCORIA QUIMPER

ZONE INDUSTRIELLE DE KERNEVEZ 1 RUE NOBEL - BP 1406 29000 QUIMPER

FRANCE

Acheteur:

Affaire n°: K019231 Commande WEB:
Commande: Payeur: C00629
Compte client: C00629 Référence: 95559193

Référence		Désignation					Prix Unit. Net	Montant Net H.T.	Code TVA	
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONTRAT						19.88	19.88 €	C220	
	ASCORIA - Quimper : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018									
	Par BENOIT BRIARD									
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONTRAT						19.88	19.88 €	C220	
	ASCORIA - Quimper : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018									
	Par BENOIT BRI	ARD								
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONTRAT						19.88	19.88 €	C220	
ĺ	ASCORIA - Quimper : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018									
	Par BENOIT BRI	ARD								
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONTRAT						19.88	19.88 €	C220	
	ASCORIA - Quimper : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018									
	Par BENOIT BRI	ARD								
REV_BODEMER	LEXMARK - T6/MS8 - LOCATION SUIVANT CONTRAT						19.88	19.88 €	C220	
	ASCORIA - Quimper : Periode du 01/04/2018 au 30/04/2018									
	Par BENOIT BRIA	ARD								
REV_BODEMER	LEXMARK - MX710de - LOCATION SUIVANT CONTRAT						59.64	59.64 €	C220	
					A reporter			159.04 €		
CONDITIONS DE	Base HT €	E Code Taux Montant TVA €			TOTAL HT €		xxxxxx			
XXXXX	VVVVVV	XXXXXX	XX	XXXX	XXXXXX	101	ALIII C	****	^	
Le	XXXXXX XXXXXX XX XXXXX XXXXXXXXXXXXXXX						AL TVA €	XXXXXX		
							AL TTC €			
Montant	XXXXXX	TVA ACQUITTEE	SUR I	LES DEBIT	·S	Acompte XXXXXX				

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adressé un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent. Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au delà de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

en application des articles L441-6 et D441-5 du Code du commerce

Les sommes dues porteront intérêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.

Une indemnité de 40 € sera due en cas de retard de paiement RESTE A PAYER €

RIB A UTILISER: LCL FR27 3000 2023 7700 0006 0427 Q78 / BIC CRLYFRPP

page 1

XXXXXX

XXXXXX

XXXXXX



CISCAR, Centrale d'Achats des Réseaux Automobiles

77-81 ter rue Marcel Dassault 92100 Boulogne-Billancourt

Acheteur:

FACTURE n°: J6126268 du: 31/05/18

ASCORIA QUIMPER

ZONE INDUSTRIELLE DE KERNEVEZ 1 RUE NOBEL - BP 1406 29000 QUIMPER

FRANCE

Affaire n°: K019231 Commande WEB:
Commande: Payeur: C00629
Compte client: C00629 Référence: 95559193

Référence		Désignation	Qté	Prix Unit. Net	Montant Net H.T.	Code TVA		
	ASCORIA - Quim Par BENOIT BRI	per : Periode du 01/04/20 ⁻ ARD	18 au 30/0	Report 4/2018			159.04 €	
CONDITIONS DE 03_LCR Le	31/07/18	Base HT € Code 159.04 € C220	Taux 20%	Montant TVA € 31.81 €	TOTA	TAL HT € AL TVA € AL TTC € Acompte	159.04 € 31.81 € 190.85 € 0.00 €	
Montant	190.85 €	TVA ACQUITTEE SUR L Une indemnité de 40 € sera en application des articles L4	190.85 €					

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (extrait): Aucun retour de fournitures pour quelque raison que ce soit ne doit être fait sans accord préalable de CISCAR à laquelle doit être adressé un courrier d'accompagnement avec photocopie du bon d'expédition. De convention expresse, pour toute contestation, litige ou difficulté seul le Tribunal deParis est compétent. Sauf conditions particulières nos factures sont payables à 30 jours sans escompte en cas de règlement anticipé. Dans tous les cas, la date de règlement mentionnée sur la facture constitue la limite au delà de laquelle des pénalités de retard seront appliquées (Loi 92.1442 du 31.12.1992).

Les sommes dues porteront intérêt de plein droit, après mise en demeure (sans que le taux puisse être inférieur à trois fois le taux de l'intérêt légal) et sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE (Loi n° 12/05/1980) - CISCAR se réserve la propriété des EQUIPEMENTS ou MATERIELS vendus et livrés jusqu'à l'encaissement effectif des titres de paiement couvrant l'intégralité de leur règlement. En cas de non paiement total ou partiel pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, CISCAR a la faculté, sans formalité de reprendre matériellement possession de ces EQUIPEMENTS ou MATERIELS aux frais, risques et périls de l'acquéreur.

RIB A UTILISER: LCL FR27 3000 2023 7700 0006 0427 Q78 / BIC CRLYFRPP

page2